



FORMULAIRE DE DEMANDE DE SUBVENTION GUICHET UNIQUE "EVENEMENTS CLIMATIQUES"

Financements sollicités auprès :

- **de l'Etat** : dotation de solidarité en faveur de l'équipement des collectivités territoriales et de leurs groupements touchés par des événements climatiques ou géologiques
- **du Département de la Haute-Savoie**
- **de la région Auvergne-Rhône-Alpes** au titre de la tempête Eléonor

1- IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

Le demandeur :

La collectivité :

Adresse :

Code postal :

Commune :

①

Fax :

Courriel :

N° SIRET :

N° INSEE :

Nom du référent en charge du suivi du dossier :

Qualité :

①

Fax :

Courriel :

2 - IDENTIFICATION DES TRAVAUX A REALISER SUITE A LA TEMPETE ELEANOR

Intitulé de l'opération :

Date de la constatation des dégâts :

Localisation précise des dégâts :

Nature des dégâts :

Descriptif des travaux :

Moyens mis en œuvre pour la réalisation des travaux - Procédures administratives envisagées

- autorisations administratives éventuelles (ex. DIG) :

oui

non

si oui, préciser la procédure envisagée :

3 - ÉCHÉANCIER PRÉVISIONNEL DE RÉALISATION DES TRAVAUX

	<i>Nature des travaux</i>	<i>Montant des dépenses</i>
ANNEE 2018 : Date de l'engagement juridique de l'opération : signature des devis ou marchés de travaux <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; width: fit-content; margin-left: 40px;">Mois/ année</div>		
ANNEE 2019 :		
ANNEE 2020 :		
Date d'achèvement de l'opération : <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; width: fit-content; margin-left: 40px;">Mois/ année</div>		

4- COUT ESTIMATIF DES TRAVAUX

Les dépenses sont prises en compte avec des montants hors TVA

A - ELIGIBILITE AU FONDS DE SOLIDARITE ETAT

Éligibilité des dépenses pour les travaux de reconstitution à l'identique portant sur les biens non assurables faisant partie du patrimoine des collectivités :

- **infrastructures routières** (voirie communale et départementale) **et ouvrages d'art** (pont, tunnels, murs), **biens annexes à la voirie nécessaires à la sécurité de la circulation** (trottoirs, accotements et talus, murs de soutènement, barrières de sécurité, panneaux de signalisation, feux tricolores, éclairage public), **digues, réseaux de distribution et d'assainissement de l'eau, stations d'épuration et de relevage des eaux, reconstitution des parcs, jardins et espaces boisés appartenant au domaine public des collectivités locales, travaux urgents de restauration des capacités d'écoulement des cours d'eau** (retraits d'embâcles notamment), **pistes de défense des forêts contre l'incendie ;**

- **seuls les travaux de réparation à l'identique de ces biens et les travaux urgents de restauration des capacités d'écoulement des cours d'eau** (curage, retrait d'embâcles...) **peuvent être subventionnés.**

B - ELIGIBILITE AUX AIDES DU DEPARTEMENT

Le Département participera aux travaux des opérations retenues par l'Etat.

C – ELIGIBILITE AUX AIDES DU CONSEIL REGIONAL

- **seuls les communes et EPCI situés sur une zone intégrée dans l'arrêté de catastrophe naturelle pourront bénéficier de l'aide exceptionnelle de la Région.**

Dépenses d'investissement A détailler précisément par localisation et nature de travaux	Montants (hors taxe)	
	Dépenses de reconstruction à l'identique	Dépenses d'amélioration
VOIRIE		
Ouvrages d'art (ponts, murs, tunnels...) : - -		
Biens annexes à la voirie nécessaires à la sécurité de la circulation : trottoirs, accotements et talus, murs de soutènement, barrières de sécurité, panneaux de signalisation, feux tricolores et éclairage public. Ouvrages de protection des risques naturels (<i>éligibilité au fonds de solidarité sous réserve de l'instruction du dossier</i>) - - -		
Voies publiques et chemins ruraux desservant une ou des habitations (<i>énumérer chaque voie</i>) : - -		
Autres (préciser) : - -		
RIVIERES		
Digues : - -		
Ouvrages en rive soutenant une infrastructure routière -		
Protection de berges (<i>éligibilité au fonds de solidarité sous réserve de l'instruction du dossier</i>) : -		
Autres (préciser) : -		
STATIONS		
Stations de relevage des eaux : -		
Stations d'épuration : -		
RESEAUX DE DISTRIBUTION ET D'ASSAINISSEMENT DE L'EAU		
Eau potable : - -		
Eau pluviale et assainissement routier : -		
Assainissement eaux usées : -		

Dépenses d'investissement A détailler précisément par localisation et nature de travaux	Montants (hors taxe)	
	Dépenses de reconstruction à l'identique	Dépenses d'amélioration
TRAVAUX LOURDS ET URGENTS DE MISE EN SECURITE ET/OU DE REMISE EN SERVICE		
Restauration des capacités d'écoulement des cours d'eau : -		
Rétablissement des pistes de défense des forêts contre l'incendie : -		
PATRIMOINE ET AUTRES EQUIPEMENTS PUBLICS NON ASSURABLES <i>(parcs, jardins, espaces boisés du domaine public...)</i>		
- -		
ETUDES <i>(la maîtrise d'œuvre et l'assistance à maîtrise d'ouvrage ne sont pas éligibles au fonds de solidarité Etat)</i>		
-		
TOTAL		
TOTAL GENERAL		

5 - PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

RESSOURCES (origine du financement)	TYPE D'AIDE	MONTANT HT	TAUX	OBTENTION DU FINANCEMENT	
				date de la demande	date de la décision
<u>ETAT</u>	Dotation de solidarité "événement climatique"				
	Autres...				
<u>CONSEIL REGIONAL</u>					
<u>DEPARTEMENT</u>					
<u>Autres financeurs publics</u> (collectivités locales, agence de l'eau...)					
TOTAL des subventions publiques HT					

Autofinancement			20% <i>minimum</i>		
Emprunt					
Fonds propres					

TOTAL GENERAL			100 %		
----------------------	--	--	--------------	--	--

6 - ENGAGEMENT DU DEMANDEUR

Je soussigné,.....

En qualité de représentant légal de....., ayant qualité pour l'engager juridiquement, sollicite une (des) subvention(s) d'équipement pour la réparation des dégâts causés par les évènements climatiques pour le montant indiqué ci-dessus pour la réalisation de l'opération précitée et décrite en annexe.

Je certifie l'exactitude des renseignements donnés dans ce dossier et m'engage à fournir au service instructeur tous les renseignements ou documents jugés utiles pour instruire la demande et suivre la réalisation de l'opération.

Je certifie n'avoir sollicité pour ce projet que les aides publiques indiquées au plan de financement.

Je m'engage à réaliser l'opération conformément à la description technique et à l'échéancier précisés ci-dessus.

Toute modification du projet (nature et montant de la dépense subventionnable, échéancier de réalisation) qui aura fait l'objet d'une attribution de subvention devra être signalée au préfet dans les meilleurs délais possibles.

Cachet du demandeur

Fait à :

le :

Nom et qualité du signataire :

Signature :

Pour tous renseignements utiles pour vous aider à élaborer votre dossier de demande de subvention, vous pouvez contacter les personnes suivantes :

- Préfecture – DRCL – Bureau des concours financiers :

Catherine AYMA (04 50 33 62 82) ou Sandrine ZANELLA (04 50 33 62 76)

Mail : pref-concours-financiers@haute-savoie.gouv.fr

- Département : Philippe SOL (04 50 33 21 00) – mail : DVT-serrn@hautesavoie.fr

- Conseil régional : Direction de l'Environnement et de l'Energie

Marie-Eve CHIRI : marie-eve.chiri@auvergnerhonealpes.fr – 04.26.73.42.30

Régis POUYET : regis.pouyet@auvergnerhonealpes.fr – 04.26.73.68.55

7 - PIECES OBLIGATOIRES A PRODUIRE A L'APPUI DE LA DEMANDE

- Le formulaire de demande de subvention daté et signé ;

- La notice technique du projet ;
 - notice technique et programme détaillé des travaux
 - plan de situation du projet dans la commune + plan cadastral et parcellaire

- Les devis ou estimatif détaillés des dépenses d'investissement, datés et signés ;

- Les justificatifs de financement (*copie des courriers de demande de subvention*) ;

- Une attestation de la maîtrise foncière ;

- La délibération de l'assemblée délibérante sur l'approbation des travaux (coût hors taxes) et sur le plan de financement ;

*Le dossier de demande de subvention devra être transmis à la préfecture
(DRCL – Bureau des concours financiers)
en 1 exemplaire papier + 1 exemplaire dématérialisé (clé USB)*